



Appel de Bâle contre le génie génétique

Lettre circulaire 3/2011

Appel de Bâle contre le génie génétique

Case Postale 205

4013 Bâle

Catastrophe de «Schweizerhalle»: 25 ans déjà !

Depuis l'année passée, le lieu de la catastrophe de Schweizerhalle fait de nouveau parler de lui. Car des polluants s'échappent toujours de la décharge, car son assainissement était insuffisant. Ce sont indirectement l'incendie de Schweizerhalle (entrepôt de l'entreprise Sandoz) et ses suites qui ont mené à la création de l'Appel de Bâle contre le génie génétique. C'est pourquoi l'étude critique de l'industrie chimique et l'analyse des risques qui lui sont inhérents restent un sujet d'actualité constant pour cette organisation.

Dans la nuit du 1er novembre 1986, un entrepôt de l'entreprise Sandoz à Schweizerhalle (BL) contenant plus de 1000 tonnes de produits phytosanitaires était la proie des flammes. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie a rougi le Rhin, intoxicant et tuant au passage les poissons et autres petits animaux ; à l'emplacement de l'accident, le fleuve était pour un temps mort.

Des millions de francs pour assainir le site

Par suite des travaux d'extinction, de grandes quantités d'Oxadixyl, un produit phytosanitaire, ont pollué le sol. Peu après l'incendie, les autorités du canton de Bâle Campagne ont pris avec Sandoz des mesures visant à sauvegarder la qualité de l'eau de la nappe phréatique. Les déchets de l'incendie ont été éliminés et le lit du Rhin nettoyé ; sous la zone du sinistre, le niveau de la nappe phréatique a été abaissé et la zone du dépôt étanchéifiée dans le but d'empêcher les produits toxiques de polluer l'eau de la nappe.

Un risque réel

L'Appel de Bâle contre le génie génétique a été fondé exactement deux ans plus tard. La cause externe de sa création a été une démonstration à Bâle contre la production d'hormones par génie génétique par l'ancienne entreprise Sandoz. Quelques jours plus tard a eu lieu un congrès des opposants au génie génétique, à l'occasion duquel des informations ont en outre été diffusées pour prendre le contre-pied du génie génétique et de la technologie de la reproduction assistée. La date avait été choisie à dessein, car la catastrophe du 1er novembre 1986 avait pour la première fois fait comprendre à beaucoup ce que signifie vivre dans une ville dédiée à l'industrie chimique et ce que le mot « risque » veut dire.

La nappe phréatique reste polluée

Aujourd'hui, après Tchernobyl et Fukushima, presque plus personne ne se souvient de la grande peur déclenchée par cet incendie catastrophique dans tout le nord-ouest de la Suisse, voire au-delà. Mais depuis 2010, ce sujet fait de nouveau la une des journaux. On le doit à Martin Forter et à son livre «Falsches Spiel – Die Umweltsünden der Basler Chemie vor und nach «Schweizerhalle»» (Un jeu faussé – les péchés environnementaux de la chimie bâloise avant et après „Schweizerhalle“). Il y démontre que les lieux de l'incendie n'ont jamais été correctement assainis. Jusqu'à ce jour, deux à trois kilos de matières toxiques pures passent chaque année dans la nappe phréatique – cinq fois plus que l'objectif d'assainissement fixé à l'époque. Les responsables se font prier et le gouvernement de Bâle-Campagne fait une fois de plus l'autruche enfouit sa tête dans le sable.

La communauté paie pour les dégâts

L'incendie de Schweizerhalle montre encore aujourd'hui que seule une énorme pression de l'opinion publique peut obliger les grands groupes entrepreneuriaux, dont Sandoz faisait partie à l'époque, comme Novartis ou Roche actuellement, à modifier leur stratégie environnementale. La politique locale est bien trop dépendante des impôts générés et des places de travail qu'offre cette branche industrielle pour systématiquement faire payer les pollueurs de l'environnement selon la clause du pollueur payeur. Les parallèles avec le débat actuel sur l'abandon de l'énergie atomique sont évidents.

Impressum

Feuille d'information
de l'Appel de Bâle contre le
génie génétique
Case Postale 205
4013 Bâle

Basler Appell gegen
Gentechnologie
Murbacherstrasse 34
Case postale 205
4013 Bâle
(abonnement inclus
dans la cotisation de membre)

Tél. 061 692 01 01
Fax 061 693 20 11
info@baslerappell.ch
www.baslerappell.ch
CCP 40-26264-8

21ème année, no 131
date: 23.6.2011
Publication: 6 x par an

Des sols empoisonnés

Il en va tout à fait de même avec le génie génétique et son impact sur l'environnement. Dans ce domaine, un des principaux sujets est entre autres celui des pesticides. De gigantesques monocultures, par exemple les cultures de soja transgénique en Amérique du sud, exigent de plus en plus de produits chimiques. Les sols et les cours d'eau sont empoisonnés, les petits paysans occupant des terrains voisins deviennent malades ou sont déplacés de force. Et pour les dommages causés, c'est en fin de compte de nouveau la communauté qui doit intervenir.

Il apparaît donc que le traitement de substances hautement toxiques, qu'il s'agisse de pesticides ou encore des déchets radioactifs des centrales nucléaires, est un sujet des plus délicats. Il nous reste un peu de temps pour revoir nos conceptions en la matière – c'est une des raisons, non des moindres, qui poussent l'Appel de Bâle contre le génie génétique à prévoir de se pencher à nouveau l'automne prochain sur la catastrophe Sandoz et de lancer un nouvel appel à l'opinion publique.

25 000 fois „semmer l'avenir ...»

Depuis des millénaires et partout sur terre, les hommes ont créé une multitude invraisemblable de plantes cultivées. Dans beaucoup de pays, les paysannes et les paysans récoltent, échangent et vendent des semences qu'ils ont produites eux-mêmes. Mais l'Union européenne veut maintenant modifier la législation existante sur les semences. Les directives sur la protection des obtentions végétales et sur la législation du commerce des semences sont en cours de révision et doivent être rendues plus strictes, cela sur le dos de l'agriculture paysanne et de la biodiversité. Les grands groupes semenciers exigent que leurs droits de propriété intellectuelle soient garantis, que leurs obtentions puissent être brevetées et que toutes les variétés paysannes, non inscrites, soient sévèrement restreintes.

De nombreuses personnes de toute l'Europe soutiennent pour cette raison la pétition « Semer l'avenir – récolter la diversité » qui est essentiellement soutenue en Suisse par Longo Mai et par l'Appel de Bâle contre le génie génétique. Avec les 25 000 signatures récoltées, la pétition demandant un libre accès aux semences et la biodiversité pour tous a été déposée le 15 avril à Berne. En effet, seul la renonciation aux brevets sur les semences permettra de sauvegarder la diversité des plantes cultivées et donc d'assurer l'avenir de la petite paysannerie régionale comme base de la production de produits alimentaires de régions entières.

La loi relative à la recherche sur l'être humain au Conseil des Etats

La commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC CE) a transmis ce printemps la loi relative à la recherche sur l'être humain à la Petite Chambre. Sur ce, ce volumineux outil destiné à régler la recherche sur l'être humain a été mis à l'ordre du jour de la session d'été. Élément nouveau, les cantons devront dorénavant créer des services d'ombudsman pour les questions et les réclamations des personnes participant à des projets de recherche.

Le débat en séance plénière a été fixé au 15 juin et a donc eu lieu après le délai de rédaction de la présente lettre circulaire. C'est donc dans notre prochaine lettre circulaire que nous vous informerons de manière plus détaillée sur ce sujet.

Comptes annuels 2010

Frais de personnel / administration / location	72 500.–
Campagnes / travail grand public	46 000.–
Circulaire AHA! /revue de presse	35 900.–
Total des dépenses	154 400.–

Cotisations des membres	83 100.–
Abonnements AHA! / revue de presse	13 400.–
Dons	59 100.–
Total des recettes	155 600.–

Bilan 2010

Liquidités	80 700.–
Actifs transitoires	600.–
Total des actifs	81 300.–
Passifs transitoires	50 400.–
Fonds de fonctionnement (fonds propres)	29 700.–
Excédent de recettes 2010	1 200.–
Total des passifs	81 300.–

Expéditrice/Expéditeur

Veillez me faire parvenir :

- ... Ex. Brochure «Laissons tomber les röstis transgéniques!», gratuit
- ... Ex. Brochure «La recherche doit-elle passer avant la dignité humaine ? » (Non à l'adhésion de la Suisse à la convention de bioéthique!), gratuit
- ... Ex. Brochure «Guide des embryons», gratuit
- ... Ex. Brochure «Embryons et cellules souches», gratuit
- Je désire devenir membre de l'Appel de Bâle (100.– par an, revenus modestes 35.–)

Envoyer à
Appel de Bâle
contre le génie génétique
Case postale 205, 4013 Bâle